
LES SENTINELLES DE L'ÉTABLE :
ROBOTISATION DE LA TRAITE ET NOUVELLE DIVISION DU TRAVAIL
DANS L'ELEVAGE LAITIER FRANÇAIS

Thèse de Théo **MARTIN** ¹

Analysée par Guy **WAKSMAN** ²

Directeurs de thèse :

Pierre **GASSELIN**, Ingénieur de recherche, INRAE

Lucette **LAURENS**, Professeure de géographie, Université Paul Valéry Montpellier 3

La thèse très intéressante de Théo Martin est un « monument » de 475 pages qui a conféré à son auteur le titre de Docteur en Géographie et aménagement de l'espace. Cette thèse est passionnante à plus d'un titre. D'abord par son côté multidisciplinaire. Le devenir de l'élevage bovin laitier y est étudié sous tous les angles : historique, technique, économique, sociologique, humain.

Ensuite par sa vision originale de la productivité agricole. Pour les amis du progrès technique, la productivité est la « clé du bonheur », parce que la recherche de la productivité n'est vue que comme une conséquence de la recherche de l'efficacité, gage d'une moindre pénibilité du travail. A l'inverse, les amis de la prudence critiquent la recherche de la productivité agricole pour ses éventuels dégâts collatéraux : concentration et spécialisation des exploitations agricoles, surproduction éventuelle, diminution de l'emploi en agriculture et diminution des populations rurales, etc.

L'analyse toute en finesse, que mène à bien l'auteur de cette thèse, permet le dépassement des deux points de vue énoncés ci-dessus. Dans le cas des robots de traite, l'objectif est d'abord de libérer l'éleveur de l'astreinte matin et soir, tous les jours, de la traite, mais la contrepartie de cette libération est que l'éleveur reçoit sur son téléphone des alertes qui font de lui la « sentinelle » de son élevage, pour reprendre le beau titre de la thèse de Théo Martin.

Actuellement, la moitié des installations en production bovins lait se fait avec robot. Il faut compter sur un robot pour 75 vaches laitières, mais au-delà de deux fois 75 vaches, deux robots donc, les éleveurs hésitent et la salle de traite reste la règle dans les « grands » élevages (à l'échelle française) de 200 vaches et plus.

¹ Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en Géographie et aménagement de l'espace de l'Université Paul Valéry Montpellier 3 - École Doctorale n°60 – Territoires, Temps, Sociétés et Développement (TTSD), soutenue le 23 octobre 2023.

² Membre de l'Académie d'agriculture de France, section 9, « Agro-fournitures ».

L'obligation du pâturage et ses conséquences est bien étudiée avec la partie de la thèse consacrée au Reblochon. C'est un détail, mais le cahier des charges de certains fromages exige l'utilisation d'un lait non réfrigéré, auquel cas le robot ne convient pas, parce qu'en sortie du robot, le lait est toujours réfrigéré. A noter, par ailleurs, que l'utilisation de robots repousse-fourrage, racleurs de lisier, ou simplement brosse des vaches, n'est sans doute pas encore assez répandue pour rentrer dans le cadre de cette belle thèse.

Quelques paragraphes de la thèse valent d'être cités parce qu'ils témoignent à la fois des qualités intellectuelles de l'auteur autant que de ses qualités rédactionnelles (pp 108-111).

« Deux principaux résultats de ce travail d'analyse des systèmes agraires nous ont conduit à repenser cette perspective analytique.

Le premier est que le robot de traite est présent dans une grande diversité de systèmes de production et n'est pas apparu comme un facteur de différenciation majeur entre les exploitations laitières.

Le second est que la recherche de gains de productivité ne nous apparaissait pas suffisante pour comprendre pleinement ni ce qui motive à robotiser la traite, ni ce qui se produit dans l'organisation du travail en traite robotisée. Quelque chose d'autre semblait se mettre à l'œuvre, des transformations que la perpétuation d'une mécanique historique d'amélioration de la mécanisation du travail, d'accroissement de la productivité du travail et d'agrandissement de la taille des exploitations ne pouvait pleinement contenir.

Qui plus est, le travail de revue systématique de la littérature, et plus particulièrement l'analyse de biais des études sur l'évolution du temps de travail en traite robotisée, ont révélé l'absence d'évidence quant à une diminution réelle du temps de travail des éleveurs. Dès lors, les transformations du travail en traite robotisée ne pouvaient plus être seulement comprises comme l'avènement d'une nouvelle étape de productivité du travail.

Si les transformations du travail en traite robotisée ne peuvent pleinement être saisies par un prisme technico-économique, alors pourquoi et comment dépasser cette perspective ? Tout d'abord, elle ne permet pas de restituer les réagencements du travail qui s'opèrent, les nouveaux acteurs que ces réagencements impliquent, les nouvelles temporalités qui se dessinent et les nouveaux espaces qui en résultent. Pourtant, c'est bien ces réagencements qui nous ont interpellé lors de nos entretiens exploratoires et qui apparaissent en creux de notre revue systématique de la littérature.

De nombreux travaux décrivent le remplacement d'une « astreinte physique » par une « astreinte mentale », inscrivant ainsi les changements observés dans une division historique entre travail manuel et travail intellectuel. Or, nous verrons que cette perspective retranscrit un imaginaire de substitution du travail (disparition du travail physique) qui ne résiste pas à une analyse du travail réel.

Ce qui semble en premier lieu distinguer la traite robotisée des autres machines à traire, c'est la temporalité de la traite.

C'est pourquoi nous avons choisi de nous intéresser aux implications du passage à une traite continue, conséquence directe de l'arrivée du robot de traite. Cette continuité du processus de production a fondé notre nouvelle hypothèse : le robot de traite transforme la traite en un processus continu dont le maintien est garanti par des réagencements du travail. Suite à nos entretiens exploratoires, ces réagencements s'inscrivent dans un spectre large impliquant de

nouveaux acteurs tels que les techniciens de maintenance, de nouveaux dispositifs tels que le système de circulation des vaches ou encore de nouvelles collaborations locales, telles que le partage des astreintes entre éleveurs voisins ».

Cette thèse pourra être utile à des éleveurs comme à des techniciens de Chambres d'Agriculture ou de groupements de producteurs ou de coopératives, parce qu'elle aborde de façon assez complète des problèmes pratiques comme le besoin d'avoir des pâturages près du robot si on espère pouvoir laisser aux vaches du temps en dehors d'une stabulation. Autre exemple : l'organisation du travail ou encore la répartition du travail au sein d'un collectif de voisins ou associés... De ce point de vue, la lecture des témoignages recueillis est un vrai bonheur. Bien sûr les éleveurs et les techniciens savent tout ceci, mais la présentation qu'en fait Théo Martin est sans doute un modèle du genre.

La réflexion « économie d'exploitation » est bien présente également. Les conseillers de comptabilité et gestion des CER (Centre d'Économie Rurale) pourront s'y référer, par exemple, pour proposer à leurs clients des regroupements d'élevages.

Même les constructeurs et distributeurs de robots de traite pourront lire avec intérêt cette thèse, tant leur marché y est décrit de façon précise.

Les conclusions de la thèse sont tout à fait pertinentes. Tout d'abord, son plan :

1. Les principales transformations du travail en traite robotisée

- 11. Le temps et le contenu du travail
- 12. Des relations de travail qui évoluent
- 13. Des espaces productifs redessinés

2. Les imaginaires du robot en agriculture

- 21. De la substitution aux nouvelles frontières du travail
- 22. Vers un mode de production industrielle de l'agriculture ?

3. Vers une nouvelle division du travail en agriculture ?

- 31. La modernisation laitière par le prisme de la division du travail
- 32. Le robot de traite : renouvellement ou intensification de la division du travail ?
- 33. La division du travail : d'autres perspectives pour étudier les transformations de la traite robotisée

Et un extrait : *« Finalement, la robotisation de la traite s'accompagne d'une division accrue du travail qui ne répond pas seulement à la recherche de gains de productivité du travail. Elle est un moyen de rapprocher le contenu du travail et sa temporalité des autres travailleurs ou plutôt de l'idée que les éleveurs se font des conditions de travail dans le reste de la société. Ainsi, la robotisation de la traite peut être comprise comme la recherche d'une nouvelle division du travail qui remet en question la différenciation des éleveurs au sein de la société et sa cohésion, pour reprendre les termes de Durkheim. ».*

L'analyse de cette thèse riche, dynamique, offrant les résultats d'un travail conséquent, plein de promesses pour des recherches à venir, a toute sa place sur le site de l'Académie d'agriculture de France et dans le Mensuel, pour valorisation.